



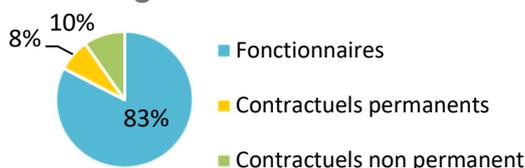
TAUX DE RETOUR : Les communautés urbaines représentent 1,18 % des intercommunalités au niveau national

53%

8 ont transmis leur Bilan Social sur 15 recensées au niveau national
10 502 agents recensés dans ces collectivités dont 8 678 fonctionnaires, 818 contractuels sur emploi permanent et 1 006 contractuels sur emploi non permanent

Effectifs

➔ **83% des agents sont fonctionnaires**



Nombre d'agents sur emploi permanent de la strate :

Fonctionnaires > Minimum : 382 - Maximum : 1

Contractuels > Minimum : 36 - Maximum : 280



Statut	Effectif moyen
Fonctionnaires	1084,8
Contractuels permanents	102,3
Agents sur emploi permanent	1187,0

Effectif moyen

Par catégorie :	Des 3 principales filières :
- Catégorie A : 182,5	- Technique : 770,0
- Catégorie B : 213,5	- Administrative : 297,0
- Catégorie C : 791,0	- Médico-sociale : 3,3

➔ **Précisions sur les CDI, emplois aidés et saisonniers ou occasionnels**

- ⇒ 18 % des agents contractuels permanents en CDI
- ⇒ 8 % des agents contractuels sur emploi non permanent recrutés dans le cadre d'un emploi aidé
- ⇒ 35 % des contractuels sur emploi non permanent recrutés en tant que saisonniers ou occasionnels

➔ **En moyenne, 996,5 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) par collectivité en 2017**



- > **888,8** fonctionnaires
- > **71,8** contractuels permanents
- > **36,0** contractuels non permanents

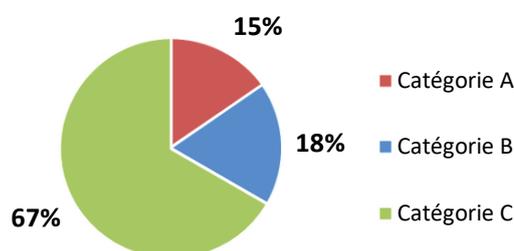
En moyenne, 1 813 630 heures rémunérées par collectivité

Caractéristiques des agents sur emploi

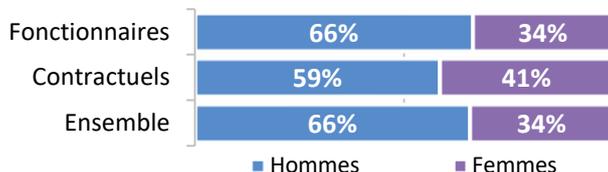
➔ **Répartition par filière et par statut**

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	24,1%	35,0%	25,0%
Technique	66,8%	43,9%	64,9%
Culturelle	7,2%	17,8%	8,1%
Sportive	1,2%	1,6%	1,3%
Médico-sociale	0,2%	1,5%	0,3%
Police			
Incendie			
Animation	0,5%	0,2%	0,5%
Total	100%	100%	100%

➔ **Répartition des agents par catégorie**



➔ **34% des agents sur emploi permanent sont des femmes**



➔ **Les principaux cadres d'emplois des agents sur emploi permanent**

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoins techniques	44%
Adjoins administratifs	12%
Agents de maîtrise	8%
Techniciens	7%
Attachés	7%

Pyramide des âges

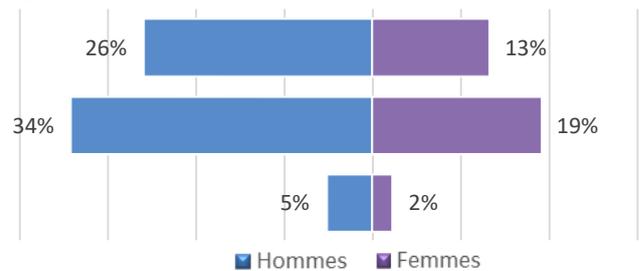
➔ En moyenne, les agents ont 46 ans

Âge moyen* des agents sur emploi permanent	
Fonctionnaires	46,48
Contractuels permanents	39,84
Ensemble des permanents	45,94
Contractuels non permanents	30,20

de + de 50 ans
de 30 à 50 ans
de - de 30 ans



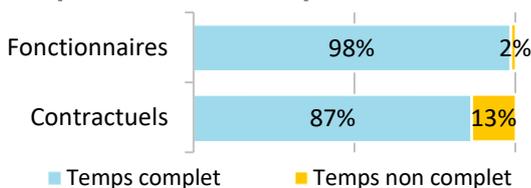
Pyramide des âges des agents sur emploi permanent



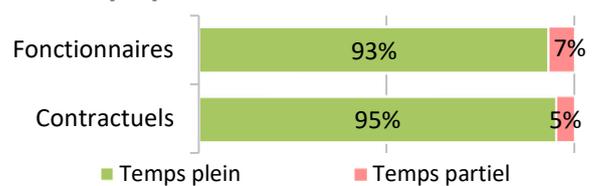
* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

Temps de travail des agents sur emploi permanent

➔ Répartition des agents à temps complet ou non complet



➔ Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



Le Bilan Social ne prend pas en compte les agents intercommunaux pouvant réaliser plusieurs temps non complet dans plusieurs collectivités

Mouvements

➔ En 2017, 1 912 arrivées d'agents sur emploi permanent, 818 départs

72 contractuels permanents ou non nommés stagiaires

Emplois permanents

Effectif physique théorique au 31/12/2016*	Effectif physique au 31/12/2017
8 402 agents	9 496 agents

* cf. page 5

Variation des effectifs*

entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017

Fonctionnaires	↗	12,07%
Contractuels	↗	37,7%
Ensemble	↗	13,0%

* Variation des effectifs :

(effectif physique rémunéré au 31/12/2017 - effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2016) / (Effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2016)

➔ Principales causes de départ d'agents permanents

Départ à la retraite	33%
Fin de contrats	19%
Mutation	16%
Trasnfert de compétence	9%
Démission	6%

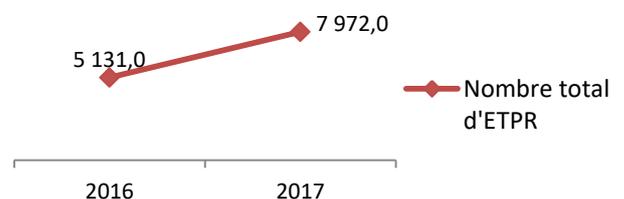
➔ Principaux modes d'arrivée d'agents permanents

Transfert de compétence	54%
Arrivées de contractuels	18%
Recrutement direct	10%
Remplacements (contractuels)	8%
Voie de mutation	6%

➔ Évolution des moyens humains en Équivalent Temps Plein Rémunéré permanents et non permanents

La variation du nombre d'ETPR permet d'appréhender plus précisément l'évolution des moyens humains dont dispose les collectivités

Hausse de 55% des ETPR entre 2016 et 2017



Budget et rémunérations

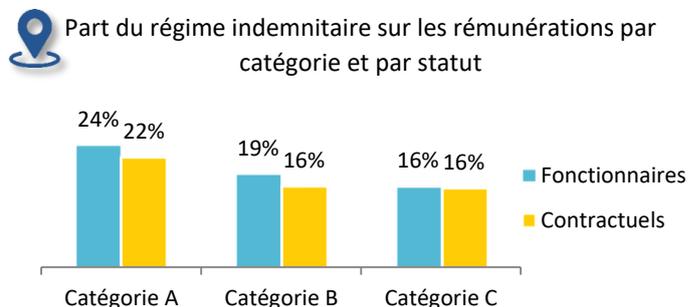
➔ Les charges de personnel représentent 24,31 % des dépenses de fonctionnement

Montant global	Budget de fonctionnement*	1 907 038 241 €	Charges de personnel*	463 539 937 €	➔ Soit 24,31 % des dépenses de fonctionnement
Montant moyen*		238 379 780 €		57 942 492 €	

* Les montants moyens par collectivité sont calculés en fonction du nombre de collectivités ayant mentionné des dépenses

➔ La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents sur emploi permanent est de 18,27 %

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations :	
Fonctionnaires	18,22%
Contractuels sur emplois permanents	18,98%
Ensemble	18,27%



Rémunérations des agents sur emploi permanent :	Montant global	Montant moyen
Rémunérations annuelles brutes :	284 904 605 €	35 613 076 €
Primes et indemnités versées :	52 056 293 €	6 507 037 €
Heures supplémentaires et/ou complémentaires :	2 589 276 €	323 660 €
Nouvelle Bonification Indiciaire :	1 925 683 €	240 710 €
Rémunérations des agents sur emploi non permanent :	12 594 641 €	1 574 330 €

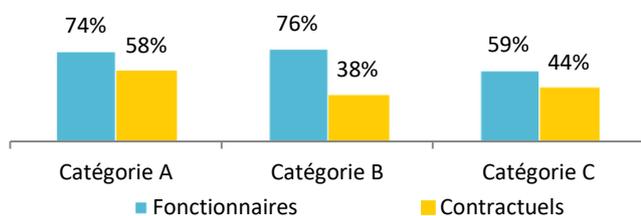
➔ 100%* des collectivités cotisent auprès de Pôle Emploi pour l'assurance chômage des contractuels

* Calculé sur les collectivités ayant répondu à cet indicateur

Formation

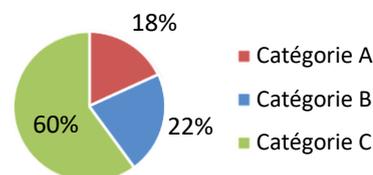
➔ En 2017, 62,1% des agents sur emploi permanent ont suivi une formation d'au moins un jour

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2017



➔ 22 530 jours de formation suivis par les agents permanents en 2017, soit en moyenne 2 816 jours par collectivité

Répartition des jours par catégorie hiérarchique



➔ 4 042 154 € ont été consacrés à la formation

Montant moyen consacré à formation par collectivité en 2017 : 505 269 €

Répartition des dépenses de formation par organisme

> CNFPT	52 %
> Autres organismes	44 %
> Frais de déplacement	4 %

Nombre moyen de jours de formation par agent sur emploi permanent :



> 2,4 jours par agent

Répartition des jours de formation par organisme

> CNFPT	49%
> Autres organismes	38%
> Interne	13%

Promotions

➔ 4 350 avancements, promotions ou réussites à concours en 2017

- > 15 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement de grade en 2017
- > 34 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement d'échelon en 2017
- > 1 % des fonctionnaires ont bénéficié d'une promotion interne en 2017

Absentéisme

➔ En moyenne, 28,1 jours d'absence pour tout motif médical en 2017 par fonctionnaire



> En moyenne, 8,4 jours d'absence pour tout motif médical* en 2017 par agent contractuel permanent

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents	Contractuels non permanents
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	4,75%	1,94%	4,51%	1,31%
Taux d'absentéisme médical (toutes absences pour motif médical)	7,70%	2,29%	7,23%	1,33%
Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	8,54%	3,21%	8,08%	1,44%

Cf. p5 Précisions méthodologiques pour les groupes d'absences

Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

Accidents du travail

➔ 863 accidents du travail déclarés au total en 2017

En moyenne :

- > 8,2 accidents du travail pour 100 agents
- > 107,9* accidents du travail déclarés par collectivité
- > 33 jours d'absence consécutifs par accident du travail

* Calculé sur les collectivités ayant répondu à cet indicateur

Handicap

Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs.

8 collectivités emploient au moins un agent bénéficiaire de l'obligation d'emploi, soit 100%



554 travailleurs handicapés, soit 6% des agents sur emploi permanents

- ⇒ 10 travailleurs handicapés recrutés sur emploi non permanent, soit 1% des agents non permanents
- ⇒ 92 % sont fonctionnaires*
- ⇒ 90 % sont en catégorie C*

* Calculé sur le nombre total de BOETH permanent ou non

⇒ 899 293 € de dépenses en matière de handicap

Prévention et risques professionnels

➔ ASSISTANTS DE PRÉVENTION

54 assistants de prévention désignés

13 conseillers de prévention

➔ FORMATION

2 088 jours de formation liés à la prévention (habilitations, secourisme du travail)

Coût total des formations : 188 422 €

Coût par jour de formation : 90 €

➔ DÉPENSES

Les collectivités ont effectué des dépenses en faveur de l'amélioration des conditions de travail

Total des dépenses : 1 005 735 €

➔ DOCUMENT DE PRÉVENTION

100% des collectivités disposent d'un document unique d'évaluation des risques professionnels

Date moyenne de création : 2010

Date moyenne de mise à jour : 2017

Action sociale et protection sociale complémentaire

Participation à la complémentaire santé et aux contrats de prévoyance

Montants annuels	Santé	Prévoyance
Montant global des participations	910 896 €	740 648 €
Montant moyen par bénéficiaire	201 €	71 €

L'action sociale de la collectivité

88% des collectivités cotisent auprès d'un Comité d'Œuvres Sociales local

25% des collectivités cotisent auprès d'un Comité d'Œuvres Sociales intercollectivité

75% des collectivités ont mis en place des prestations sociales servies directement aux agents (ex. : restauration, chèques vacances...)

Relations sociales

100% des collectivités concernées par des jours de grèves en 2016 et 2017



421 jours moyens de grève recensés en 2017 par collectivité concernée

160,8 jours moyens de grève recensés en 2016 par collectivité concernée

Précisions méthodologiques

Formules de calcul - Effectif théorique au 31/12/2016

Pour les fonctionnaires :

Total de l'effectif physique rémunéré des fonctionnaires au 31/12/2017

- + Départs définitifs de titulaires ou de stagiaires
- + Départs temporaires de titulaires ou de stagiaires
- Arrivées de titulaires ou de stagiaires
- Stagiairisation de contractuels de la collectivité
- Retours de titulaires stagiaires

Pour l'ensemble des agents permanents :

- Effectif théorique des fonctionnaires au 31/12/2016
- + Effectif théorique des contractuels permanents au 31/12/2016

Pour les contractuels permanents :

Total de l'effectif physique rémunéré des contractuels au 31/12/2017

- + Départs définitifs de contractuels
- + Départs temporaires de contractuels
- + Stagiairisation de contractuels de la collectivité
- Arrivées de contractuels
- Retours de contractuels

Formules de calcul - Taux d'absentéisme

$$\frac{\text{Nombre de jours calendaires d'absence}}{\text{Nombre d'agents au 31/12/2017} \times 365} \times 100$$

Les journées d'absence sont décomptées en jours calendaires pour respecter les saisies réalisées dans les logiciels de paie

Note de lecture :

Si le taux d'absentéisme est de 8 %, cela signifie que pour 100 agents, un équivalent de 8 agents a été absent toute l'année.

3 « groupes d'absences »

1. Absences compressibles : Maladie ordinaire et accidents du travail	2. Absences médicales : Absences compressibles + longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie, maladie professionnelle	3. Absences Globales : Absences médicales + maternité, paternité adoption, autres raisons*
---	--	--

** Les absences pour "autres raisons" correspondent aux autorisations spéciales d'absences (motif familial, concours...) Ne sont pas comptabilisés les jours de formation et les absences pour motif syndical ou de représentation.*

En raison de certains arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 %

Réalisation

Cette fiche "Repères" reprend les principaux indicateurs du Bilan Social 2017. Ces données ont pour objectif de bénéficier d'une vue d'ensemble des effectifs correspondant à un groupe de collectivités constitué par le Centre de Gestion et ainsi de disposer d'éléments de comparaison respectant les mêmes modes de calcul que les synthèses individuelles du Bilan Social.

L'outil automatisé permettant la réalisation de cette synthèse a été développé par le Comité Technique des Chargés d'études des Observatoires Régionaux des Centres de Gestion.

Date de publication : octobre 2019

Version 13